

**EXTRAIT DU REGISTRE****VILLE DU BOUSCAT****DES****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DOSSIER N° 18 :**

DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DU CONSEIL
MUNICIPAL AUPRES DU C.L.I.C.
PORTE DU MEDOC

Séance ordinaire du 23 Juin 2020

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 23 Juin 2020

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 33

Absent : 0

Excusés : 2

Présents : Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Valérie BARLOIS – LEROUX, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Michel MENJUCQ, Daniel BALLA, Nathalie SOARES, Bérengère DUPIN, Géraldine AUDEBERT, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Didier PAULY, Janine ZUROWSKI, Damien ROUSSEAU, Maxime JOYEZ, Claire LAYAN, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Guillaume ALEXANDRE (à Françoise COSSECQ), Benjamin DUGERS (à Alain MARC)

Absent :

Secrétaire : Daphné GAUSSENS

**DOSSIER N° 18 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL
AUPRES DU C.L.I.C. PORTE DU MEDOC**

RAPPORTEUR : Maël FETOUH

La ville du BOUSCAT est représentée auprès du C.L.I.C. Porte du Médoc (Centre Local d'Information et de Coordination) par 2 délégués, 1 titulaire et 1 suppléant.

Le C.L.I.C. Porte du Médoc a pour objet, dans le cadre d'une approche globale et personnalisée du besoin d'aide des personnes âgées, d'assurer des missions :

- d'accueil, écoute, information, conseil de la personne âgée et de sa famille,
- de prévention de la situation de la personne âgée vivant à son domicile et d'élaboration d'un plan d'aide personnalisée,
- de mise en œuvre de suivi et d'adaptation permanente du plan d'aide.

VU l'article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :
35 voix POUR,

Article unique : Désigne deux représentants du Conseil Municipal auprès du C.L.I.C. Porte du Médoc, 1 titulaire et 1 suppléant :

Titulaire

Suppléante

Nathalie SOARES

Sandrine JOVENE

Fait et délibéré le 23 Juin 2020

LE MAIRE,



Patrick BOBET